

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 05 OCTOBRE 2020
A DIX-HUIT HEURES ET 30 MINUTES

L'an deux mille vingt, le lundi cinq octobre à dix-huit-heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents :

Mesdames : Christelle COGET, Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Corine FERTEY, Nathalie MARIADASS

Messieurs : Alex BOUTELET, Stéphane BRUNEAUX, Paulo DA SILVA, Romain DUCHÊNE, François GRAND, Frédéric HUBERT, Olivier KERBART, Damien VOLTOLINI.

Était absent excusé :

Monsieur Thierry MARAIS qui a donné pouvoir à Madame Christelle COGET

Secrétaire de séance : Madame Nathalie DULIZE

Monsieur le Maire annonce les sujets du jour.

1 Intervenants musique et rencontre avec Mme Fontès, Directrice de l'école.

Cette rencontre a eu lieu afin de faire le point des dossiers pour cette année scolaire.

- Une demande est faite auprès de la mairie, afin d'avoir des intervenants musique (MJC d'Evreux) pour les 5 classes, ceci dans un projet pédagogique et afin également de pouvoir préparer un spectacle de fin d'année. Un STOP a été rédigé. 2 options se présentent.

* Option n°1 : 8 séances pour 1742 euros.

* Option n°2 : 10 séances pour 2171 euros.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions à ce sujet. Vote à main levée. A l'unanimité l'option n°2 de 10 séances est validée. Une demande de fonds de concours va

être tentée.

- Demande de (faire un) traçage en peinture au sol dans la cour de maternelle (peut être fait en interne) mais voir également avec SIVU CIGALE afin qu'il prenne en charge ce marquage qui semble très efficace et qui a déjà été fait dans d'autres structures scolaires.
- Actuellement, il y a un seul vidéo projecteur pour l'ensemble du groupe scolaire, ce n'est pas suffisant. La mairie demande la rédaction d'un STOP afin d'étudier la demande, et en parallèle une demande de fond de concours sera faite. En attendant la mairie a prêté son vidéo projecteur pour les enseignants de primaire.
- Installation d'un second panneau de basket (en remplacement d'un panneau retiré car dangereux) dans la cour des primaires : après échanges, il est convenu que l'équipe enseignante consolide et formalise le projet (basket, handball, ...) sous le format STOP désormais utilisé.
- Vu un jeux de billes tracé au sol dans la nouvelle école de la Baronnie ; étudier une conception similaire en local pour la cour des grands. L'équipe enseignante fournira des photos.
- Spectacle de la Compagnie des 3 Chardons le 16 novembre 2020 à la salle des associations pour tous les élèves, en espérant que les règles sanitaires ne soient pas plus strictes d'ici là (coût à charge de l'Ecole)
- Cross ELA dans le cadre de la lutte contre la mucoviscidose sur le stade de football de Prey le 16 Octobre 2020. Prendre contact avec les dirigeants du club de foot.
- Piscine sur la BA 105 : Actuellement la piscine est fermée pour travaux. En attente d'une décision de réouverture éventuelle à partir de janvier 2021. Dans ce cas, faire étude coût du transport pour mise en délibération.
- Spectacle au TANGRAM d'Evreux : 3 sorties par an, le transport à la charge de la mairie. Attente d'informations complémentaires, formalisation STOP.
- Problème de photocopies : Le contrat actuel est de 25000 copies par année civile. Celui-ci a été augmenté pour cause de COVID (dossier remis aux élèves pour le travail à la maison) et est passé à 32000 copies. Sera insuffisant pour boucler l'année 2020. Nécessité de demander une nouvelle augmentation à hauteur de 40000 copies. L'idée est de repasser à 25000 en 2021. Afin d'avoir une tendance sur plusieurs mois, la mairie demande le relevé de compteurs chaque

mois pour chaque enseignant.

La classe verte : Elle concerne 35 élèves de CM1 et CM2 traditionnellement dans le Jura. Cette année la sortie ne pourra se faire sous le même format, les sorties scolaires hors Académie étant interdites. Néanmoins l'organisation d'une classe verte pourra être étudiée sur le périmètre de l'Académie de Normandie. A noter qu'une sortie dans le département de l'Eure permettrait l'obtention d'une subvention du Conseil du Département qui octroie une subvention. Il faut formaliser ce projet scolaire et trouver un financement tripartite Mairie, Parents et Association des Parents d'Elèves. Le rôle de cette dernière est primordial pour le succès de ce projet.

2 URBANISME

La Commission Urbanisme constate ces dernières semaines des travaux réalisés malgré des avis défavorables du Service de l'Urbanisme EPN, voire sans permis de construire ou avec des divergences importantes entre le permis et la réalisation.

La mairie rappelle qu'elle est garante du respect des règles de l'urbanisme, et se doit de les faire respecter. Un non-respect de règle est un délit.

Elle rappelle à la population qu'en cas de doute ou de questionnement, ne pas hésiter à venir à la mairie, qui orientera vers le service urbanisme de l'EPN si besoin. l'EPN a la possibilité de contrôler les travaux effectués dans un délai de 6 ans.

3 JUGEMENT TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN

Jugement du Tribunal Administratif de Rouen : l'élection des adjoints de la commune à savoir Messieurs Oliver KERBART, François GRAND et Thierry Marais est annulée, délibération en audience le 29 septembre 2020. Les adjoints ont 1 mois pour faire appel.

Voir en pièce jointe le détail de la procédure.

QUESTIONS DIVERSES

- Agents des écoles : Monsieur le Maire précise qu'un agent en CDD ne souhaite pas renouveler son contrat (ménage, cantine et surveillance). Un courrier de fin de contrat a été envoyé.

- Monsieur le Maire précise que 3 personnes actuellement en poste souhaitent reprendre une partie de cette activité. Toute l'organisation est à revoir, notamment avec la commission Ecole Cantine Garderie.
- Monsieur le Maire précise que le groupe CONVIVIO (restauration scolaire) réclame 368,85 euros de pénalité, mentionné dans l'avenant qui n'a pas été signé (pas assez de repas pris pendant la période du COVID). Celui-ci ne sera pas réglé, puisque la Mairie n'a pas signé d'avenant.
- Peut-on faire les prochaines réunions de conseil dans la salle des associations pour les raisons du COVID ? Monsieur le Maire indique qu'il va se renseigner sur les modalités de changement de lieu ; il ne s'y oppose pas afin que les Preyens puissent y assister et ainsi éviter les Conseils à huis clos.
- Madame COGET demande où en est l'avancement du commerce du village : celui-ci est toujours en travaux à ce jour.
- Monsieur GRAND précise que le nouveau site internet de la commune est désormais ouvert, il est en cours de construction.

Lien : <https://prey.evreuxportesdenormandie.fr/>

- Monsieur HUBERT indique qu'il a assisté à une réunion du correspondant défense le 1er octobre 2020 et est invité à une nouvelle réunion le 13 octobre 2020 (thème : devoir de mémoire avec les Anciens Combattants pendant les célébrations).
- Madame COGET demande à quoi servent les caméras à Guichainville ? La réponse donnée est que ce sont des caméras de surveillance. Madame COGET indique que nous pourrions éventuellement s'inscrire dans cette démarche et pourrions éventuellement bénéficier de fond de concours.

Le vice-président de la Commission Voirie de l'EPN, Mr DOSSANG, présentera les travaux de voirie de la rue Charles De Gaulle le 25 Novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-heure zéro neuf minutes.